

ÉCOLE PRIVÉE LA CROIX DES VIGNES



INFOLETTRE FAMILLES - ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



BIENVENUE !

Toute l'équipe de l'école de LA CROIX DES VIGNES souhaite une excellente rentrée à l'ensemble des enfants et à leurs familles !

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire et avons hâte de travailler ensemble à la réussite et au bien-être de tous les élèves !

LES CLASSES

Cette année, l'école comptera 5 classes :

- Classe de PS-MS dirigée par Bénédicte MICHAUD (*certifiée MISP*) et Sandrine BUSSEROLLES (mardi)
- Classe de MS-GS dirigée par Blandine JEAN-DROSSON
- Classe de CP-CE1 dirigée par Nathalie POULAILLEAU
- Classe de CE1-CE2 dirigée par Julie CRAMPON
- Classe de CM1-CM2 dirigée par Olivier MELLE et David CAUDAL (lundi)

Je n'oublie pas les ASEM, Nadia et Elisa et AESH qui accompagnent les élèves au côté des enseignant(e)s.

NOUS CONTACTER

Vous pouvez contacter l'école :

- par téléphone au : 02 51 98 81 90
- par mail :
direction@beaulieusouslaroche-ecole.fr



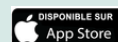
Vous pouvez contacter directement les enseignant(e)s de vos enfants via Educartable - cahier numérique

*Il s'agit d'un cahier de liaison numérique en ligne dont les applications sont disponibles gratuitement sur smartphone et/ou tablette et ordinateur.

Accès création compte sur ordinateur:

<https://app.educartable.com>

Accès application smartphone :



HORAIRES

Classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Horaires matinées : 9h00 - 12h15 (12 h pour les maternelles)

Horaires après-midis : 13h30 - 16h30

L'accueil des élèves se fait dès 8h45 le matin et dès 13h20 l'après-midi.

Le départ de la garderie se fera à 16 h 40.



CALENDRIER SCOLAIRE

- **Vacances de la Toussaint** : du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022.
- **Vacances de Noël** : du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023.
- **Vacances d'Hiver** : du samedi 11 février au lundi 27 février 2023.
- **Vacances de Printemps** : du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023.
- **Pont de l'Ascension** : du mardi 16 mai 2023 après les cours au lundi 22 mai 2023.
- **Vacances d'Été** : jeudi 6 juillet 2023.

- **Deux samedis seront travaillés de 9 h à 12 h**: samedi 10 décembre et samedi 3 juin.

PROTOCOLE SANITAIRE

La rentrée scolaire se fera au **Niveau SOCLE** à la rentrée 2022-2023

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none">• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention	<ul style="list-style-type: none">• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)• Pas de limitation du brassage obligatoire• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	<ul style="list-style-type: none">• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)• Limitation du brassage par niveau obligatoire• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	<ul style="list-style-type: none">• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises



ACTUALITES

PISCINE

Les séances de natation débutent à compter du mardi 6 septembre pour les CE1, CE2 et CM1 pour 8 séances. Un message vous est parvenu via le cahier de liaison Educartable.

ASSURANCE SCOLAIRE

Nous vous informons avoir souscrit un contrat d'assurance auprès de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, 1er assureur de l'enseignement privé.

Ce contrat collectif protège tous les enfants scolarisés dans notre établissement. Votre enfant est protégé à chaque instant et en toutes circonstances (accident, blessures...) qu'il soit à l'école, à la maison ou à des activités extra-scolaires !



Dès le 1er jour de la prochaine rentrée, votre enfant bénéficiera d'une protection optimale en toutes circonstances, 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Retrouvez les avantages de ce contrat dans la documentation de la Mutuelle Saint-Christophe assurances. <https://www.saint-christophe-assurances.fr/sites/default/files/pdf/2022-lettre-parents-globale.pdf>

RÉUNIONS DE RENTRÉE

C'est l'occasion pour vous de découvrir la classe de votre enfant, son fonctionnement et les projets prévus pour l'année scolaire. C'est un temps important d'échanges entre l'école et les familles et nous vous invitons à y assister si possible.

Les dates des différentes réunions de rentrée à 18 h30 dans la classe de votre enfant:

- PS MS : 26 sept.
- MS GS : 20 sept.
- CP CE1 : 13 sept.
- CE1 CE2 : 22 sept.
- CM1 CM2 : 19 sept.





ACTUALITES

ABSENCE

Je rappelle que la scolarité est obligatoire à partir de 3 ans. De façon exceptionnelle, il vous est possible de demander une absence sur temps scolaire. Ce document est en ligne sur le site Internet de l'école et doit être remis une semaine au moins avant la date de départ. Vous devez justifier de cette absence.

A compter de cette année scolaire, suite à une augmentation d'absences d'élèves les années précédentes sur temps scolaire, la mention "**convenance personnelle**" ou "**raison personnelle**" ne sera plus prise en compte comme motif d'absence. Il est nécessaire de préciser la justification d'absence.

Je vous remercie de votre compréhension.

EXERCICES PPMS

Depuis l'instruction interministérielle du 13 avril 2017, il y a 2 PPMS : le **PPMS risques majeurs** et le **PPMS attentat/intrusion**.

Dans l'année, il faut réaliser au moins 3 exercices de simulation dont au moins 1 exercice PPMS attentat/intrusion. À côté de ces exercices, sont organisés en plus les exercices spécifiques sécurité incendie.

Votre enfant va donc participer à ces exercices d'entraînements. Ils seront expliqués par l'enseignante puis mis en pratique. Seule, la date du premier exercice Incendie sera connue par votre enfant. Il se déroulera entre le 5 et 30 septembre 2022. Les autres exercices seront seulement connus par les enseignants et le chef d'établissement.

DOCUMENTS DE RENTREE

Des documents de rentrée vous sont parvenus via EDUCARTABLE (ou par mail pour les nouvelles familles). Ces documents sont remplissables sur PC/tablette/smartphone et doivent nous être rendus rapidement. Les familles qui n'auraient pas fait le nécessaire vont recevoir un rappel via EDUCARTABLE prochainement. Je vous demande de compléter et renvoyer au plus vite les documents demandés. Merci de votre compréhension.